



**Regards croisés sur la famille et la parentalité  
dans l'Océan Indien  
Du 27 au 29 Octobre 2015 à La Réunion**



**Intervention de Jean-Louis DEROUSSEN**

**Président du conseil d'administration de la Cnaf**

Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs,

Bonjour à toutes et tous,

En ouvrant cette seconde journée de notre colloque avec Daniel LENOIR , directeur général de la Caisse nationale des Allocations familiales de France, nous pouvons déjà nous réjouir des échanges de l'après-midi d'hier sur les fondements anthropologiques, historiques et sociologiques de la famille dans l'Océan Indien. L'expression des attentes formulées à l'ouverture par vous-même, représentants des différents pays invités, ne peut que nous conforter dans la nécessité d'avoir organisé ce colloque.

Avant de poursuivre sur nos questionnements relatifs à la question de la parentalité, y a-t-il finalement des invariants dans la relation parentale ou pas ? Apportons-nous une véritable réponse aux attentes des jeunes et, d'ailleurs, sont-ils suffisamment associés à ces travaux par exemple ? Avons-nous les moyens de mieux aider les parents dans leur rôle d'éducateurs premiers de leurs enfants ? Que de beaux et intéressants sujets pour ce matin ! Je souhaiterais revenir sur la genèse de ce colloque.

Il faut remonter aux années 1990 pour que le soutien à la parentalité devienne un pan à part entière de la politique familiale pour devenir progressivement une politique publique.

Avec une grande diversité de dispositifs sur lesquels je vais me permettre de revenir, d'initiatives portées par des associations, une politique de soutien à la parentalité s'est traduite par des offres de services, des actions qui favorisaient le partenariat tant national que local ; en parallèle , il nous fallait observer les phénomènes de société qui nous obligeaient à nous ajuster : moins de mariages, plus de divorces, des naissances hors mariage bien plus fréquentes et des structurations de familles qui ont considérablement évolué.

Sans être totalement exhaustif, je vais vous présenter quelques une des actions que nous mettons en œuvre en direction des parents.

- Les lieux d'accueil enfants parents, lieux de rencontre conviviale où les enfants, accompagnés ou pas de leurs parents, le référent durant les séances, viennent partager des moments

d'échanges, de jeux, d'amitié avec d'autres familles, ce qui peut s'avérer nécessaire pour certaines étapes parfois redoutées : l'entrée en crèche, à l'école...

- Les actions fédérées dans le cadre des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (les REAAP) ; l'objectif reste de conforter les parents dans leur rôle et de s'appuyer sur leur participation et cela se traduit par des groupes de parole, des conférences, parfois des actions plus spécifiques lorsque l'un des parents est incarcéré, ou quand la famille est confrontée à des situations de handicap.
- Les actions d'accompagnement à la scolarité qui concernent les enfants des classes primaires ou du collège où l'on tente de rendre les enfants acteurs de leurs apprentissages et de les conduire ainsi à l'autonomie dans leur travail ; c'est aussi l'accompagnement des parents qui sont désemparés devant les difficultés rencontrées par leurs enfants : leur apprendre à faire apprendre une leçon, par exemple.
- La médiation familiale, les ruptures familiales ont des conséquences sur le comportement des enfants ; si nous n'avons pas à nous immiscer dans la vie de couple, la présence d'un tiers formé et titulaire d'un diplôme d'Etat peut aider à rétablir la communication, à prendre en considération les besoins des enfants, à créer un climat de confiance, ... à trouver un "accord".
- Les espaces de rencontre. Des séparations conflictuelles, des difficultés spécifiques peuvent conduire à une détérioration du lien parents – enfants. Pouvoir offrir les conditions de rencontre entre l'enfant et l'un de ses parents, favoriser matériellement ce droit de visite est l'enjeu de ces espaces.

Je vais céder la parole à Daniel LENOIR pour compléter ces premiers propos et notamment décrire comment cette COG, convention entre notre caisse nationale et l'Etat, a été développée sur les territoires avec des financements associés et conséquents.

### --- Point de Daniel LENOIR sur la Gipa, les schémas départementaux et l'accès aux droits ---

2013 : après la signature de la COG, la Caf de La Réunion s'engage, elle prend l'initiative de partager avec les Caf des départements d'outre-mer les spécificités liées, entre autres, à une diversité de cultures qui se retrouvent dans nos îles.

Cette observation des trajectoires des familles, avec l'appui de l'Université de La Réunion, et je remercie sincèrement Thierry MALBERT pour ce partenariat de qualité, avec l'appui également de nos collègues et amis du Québec, permet de mieux identifier quelques facteurs clés d'action de soutien à la parentalité. Très vite est apparue cette nécessaire collaboration avec les contrées voisines de l'Océan indien, de l'Afrique Australe et nos échanges d'hier ont bien montré le poids de l'histoire, des traditions, des cultures qui permettent d'appréhender, sinon de comprendre les problématiques actuelles.

Se lancer le défi d'un observatoire de la parentalité, c'est vouloir confronter acteurs et partenaires qui interviennent dans le soutien aux familles. L'imaginer à un niveau géographique aussi large que celui des pays qui sont représentés aujourd'hui, c'est s'engager à apporter aux jeunes, aux adultes de notre société de demain ce qui doit leur permettre de rêver, de grandir dans des conditions matérielles et affectives favorables à leur épanouissement.

**--- Prise de parole de DL sur ce sujet ---**

En conclusion, je souhaite me féliciter du partenariat avec l'AISS pour l'organisation de ce colloque. L'Association internationale de la Sécurité Sociale a lancé un vaste programme de lignes directrices (les guide-lines) et se devait d'être associée à nos réflexions. Le sujet des politiques familiales, je le partage, en qualité de président de la Commission technique des prestations familiales de l'AISS, avec la vice- présidente Virginia PETERSEN de l'Afrique du Sud qui s'est particulièrement mobilisée pour contribuer au rayonnement de ce colloque.

Je nous souhaite de bons travaux et vous remercie.